

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

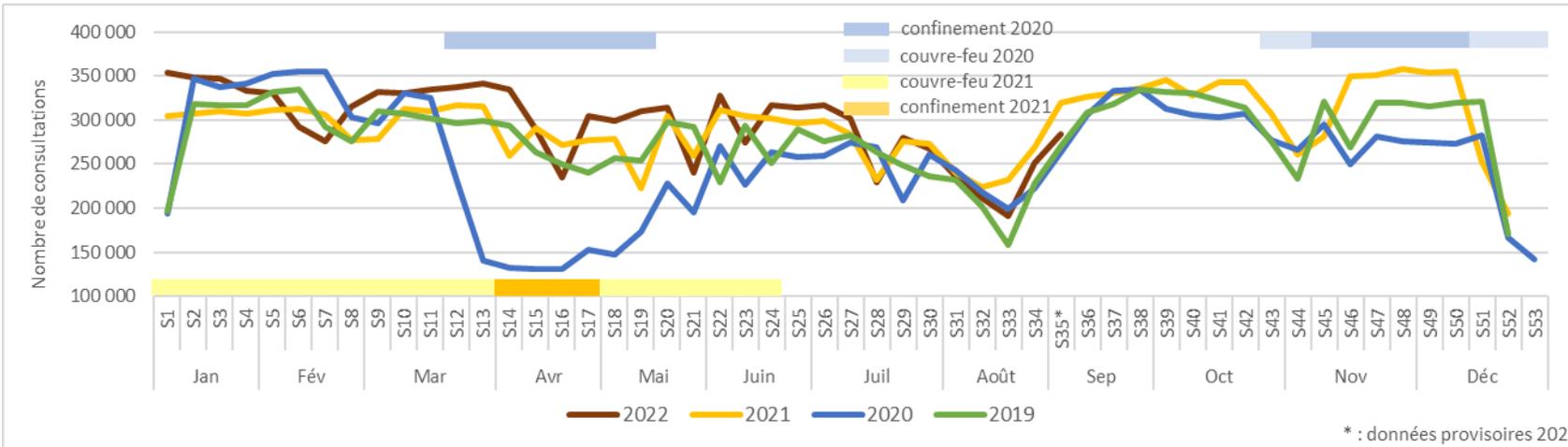
Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)



Provence Alpes Côte d'Azur

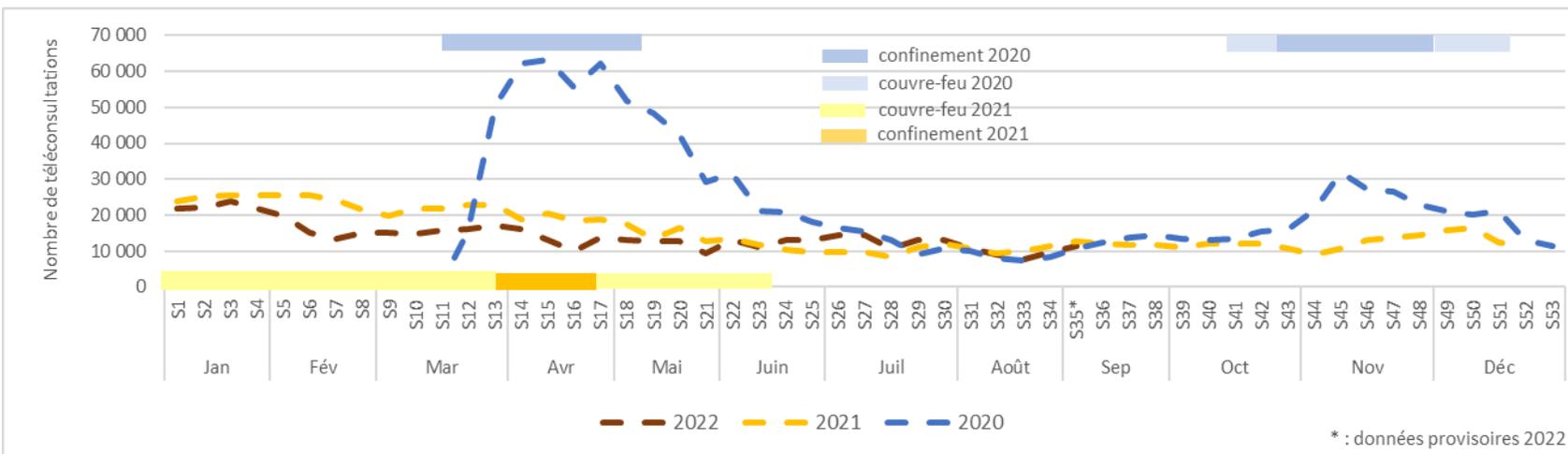
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	6 921	+22,6%
05	6 491	+24,0%
06	53 254	+32,2%
13	107 132	+28,4%
83	54 935	+34,3%
84	22 580	+37,0%
Paca	251 313	+30,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	161	+17,5%
05	238	+76,3%
06	2 797	+16,9%
13	4 170	+22,5%
83	1 835	+47,9%
84	669	+57,0%
Paca	9 870	+27,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

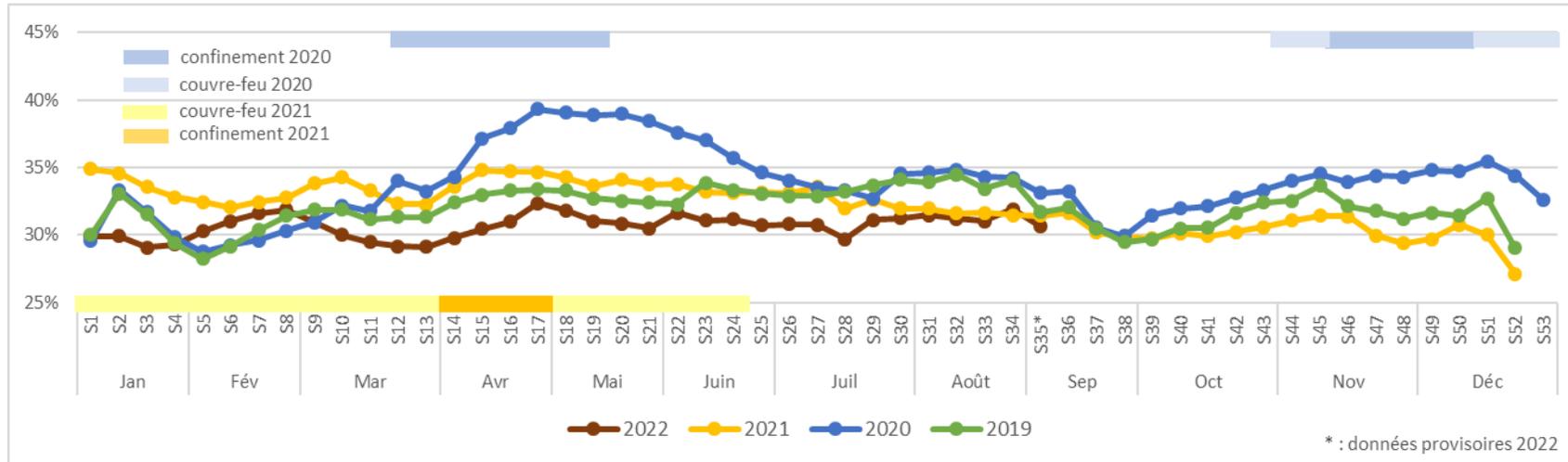
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

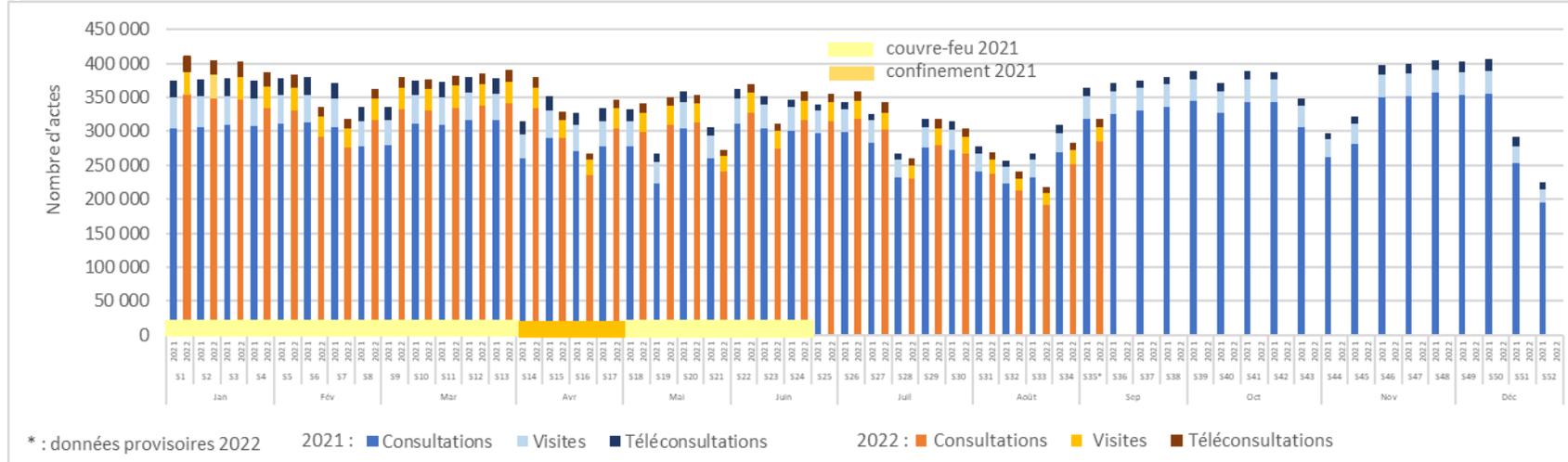
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S34 2022	% d'actes en lien avec une ALD S34 2022
04	2 881	37,8%
05	2 156	30,8%
06	20 229	32,8%
13	37 120	30,8%
83	20 630	33,6%
84	7 220	29,7%
Paca	90 236	31,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

En semaine 34 (S34) de 2022, les TLC ont représenté 3,5% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; moins de 20% des MG ont fait de la TLC en S34.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a augmenté de 30% entre les semaines S33 et S34 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a augmenté de 0,3% en 2022 par rapport à 2021; +11,7% par rapport à 2020; +9,8% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

**SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS
Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)**

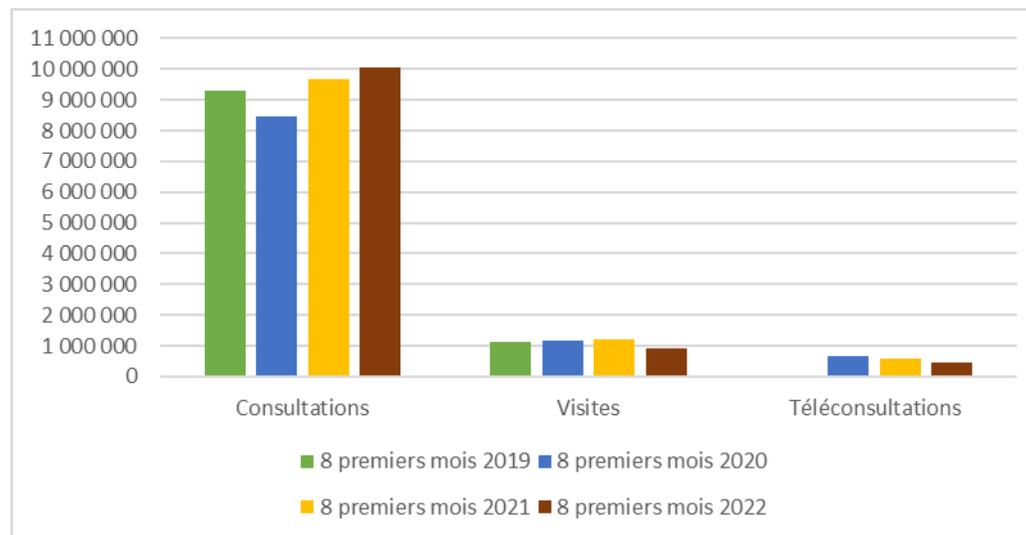
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l'activité des médecins généralistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Août 2019	Jan – Août 2020	Jan – Août 2021	Jan – Août 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	9 314 622	8 447 718	9 691 708	10 054 591	+7,9%	+19,0%	+3,7%
Visites	1 134 596	1 151 483	1 211 689	930 486	-18,0%	-19,2%	-23,2%
Téléconsultations	1 159	686 315	569 382	475 427	-	-30,7%	-16,5%
Total	10 450 377	10 285 516	11 472 779	11 460 504	+9,7%	+11,4%	-0,8%

* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin août 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin août d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

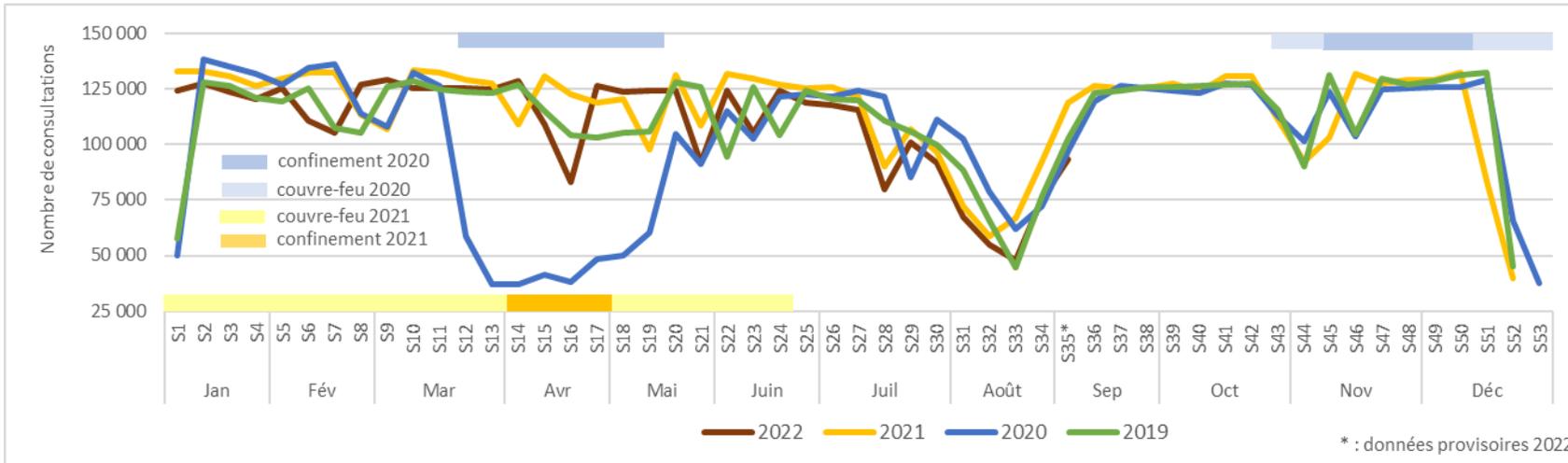
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

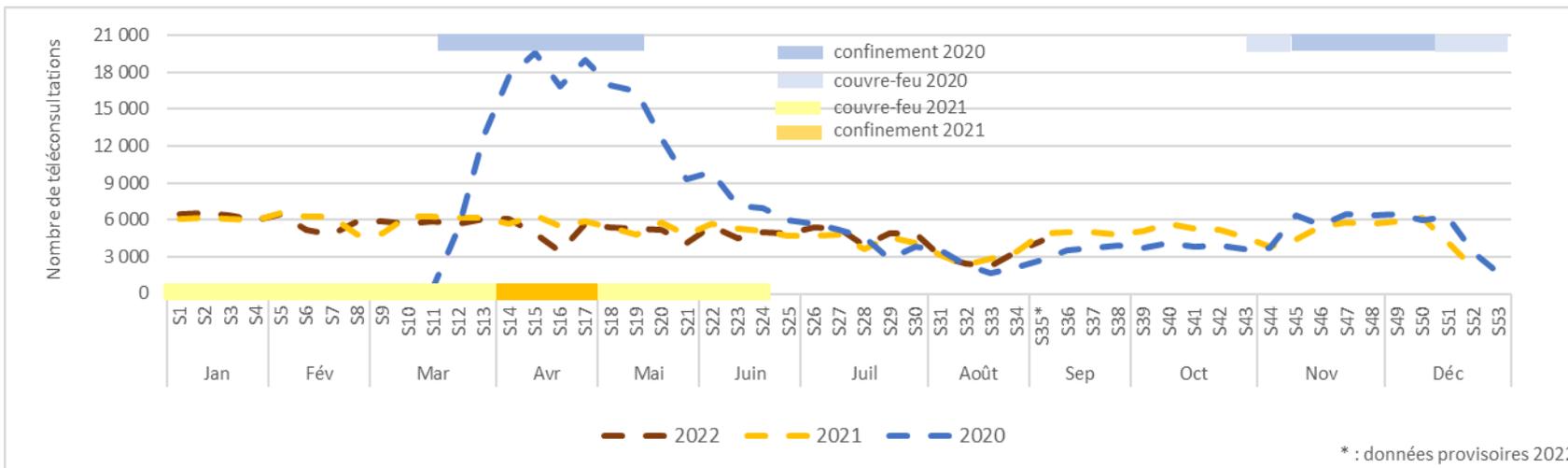
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre de consultations S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	1 775	+40,8%
05	1 092	+50,0%
06	19 048	+45,0%
13	30 486	+70,9%
83	16 374	+51,1%
84	6 635	+59,4%
Paca	75 410	+57,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLC S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	54	+14,9%
05	24	+9,1%
06	1 121	+67,3%
13	1 499	+38,0%
83	643	+62,8%
84	114	+93,2%
Paca	3 455	+51,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

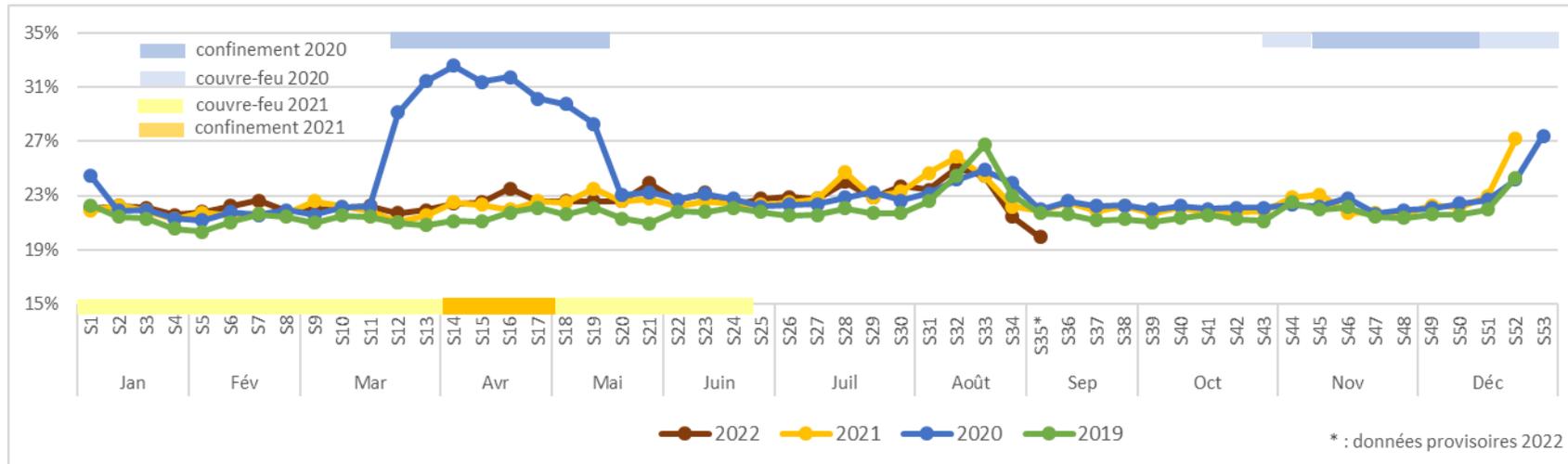
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

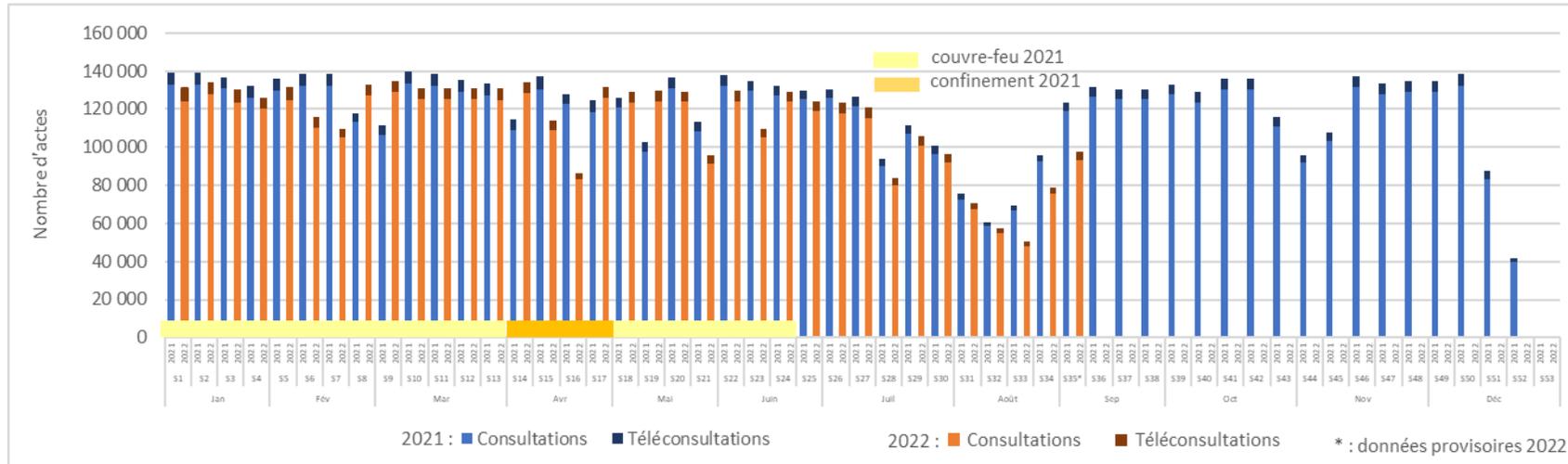
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S34 2022	% d'actes en lien avec une ALD S34 2022
04	380	20,8%
05	193	17,3%
06	4 906	24,3%
13	6 539	20,4%
83	3 789	22,3%
84	1 091	16,2%
Paca	16 898	21,4%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2021 et 2022



À retenir :
 En semaine 34 (S34) de 2022, les TLC ont représenté 4,4% des actes des médecins spécialistes libéraux ; 8,8% d'entre eux ont fait de la TLC en S34.
 Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a augmenté de 57% entre les semaines S33 et S34 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a diminué de 5,3% par rapport à 2021, mais a augmenté de 10,8% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

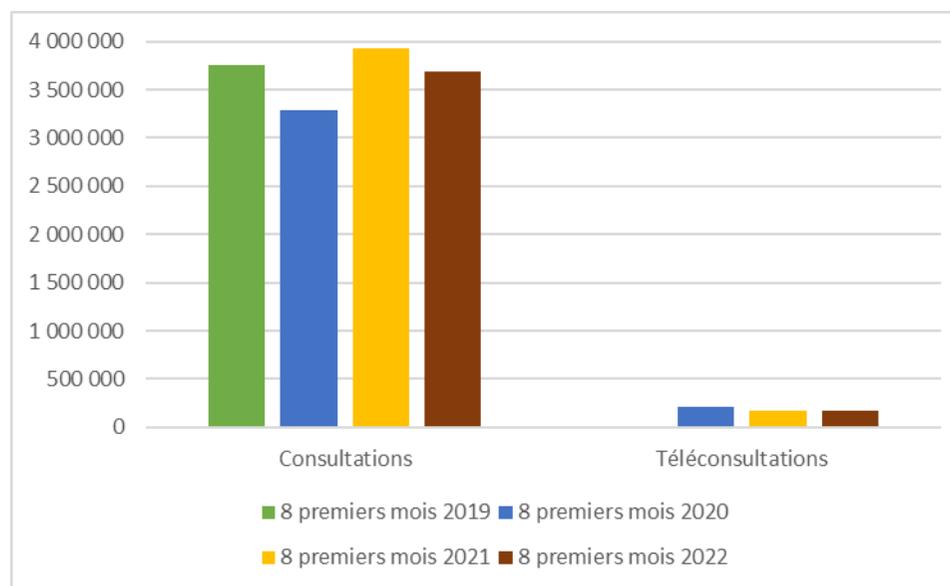
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution de l'activité des médecins spécialistes libéraux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2019 et 2022

	Jan – Août 2019	Jan – Août 2020	Jan – Août 2021	Jan – Août 2022	Évolution PCAP 2022 / 2019	Évolution PCAP 2022 / 2020	Évolution PCAP 2022 / 2021
Consultations	3 753 487	3 285 782	3 927 485	3 694 962	-1,6%	+12,5%	-5,9%
Téléconsultations	492	213 672	175 464	170 522	-	-20,2%	-2,8%
Total	3 753 979	3 499 454	4 102 949	3 865 484	+3,0%	+10,5%	-5,8%

* PCAP : Période Comparable à l'Année Précédente.

Taux d'évolution PCAP = [(nombre d'actes cumulés de janvier 2022 à fin août 2022) / (nombre d'actes cumulés de janvier à fin août d'une année antérieure)] – 1.



Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

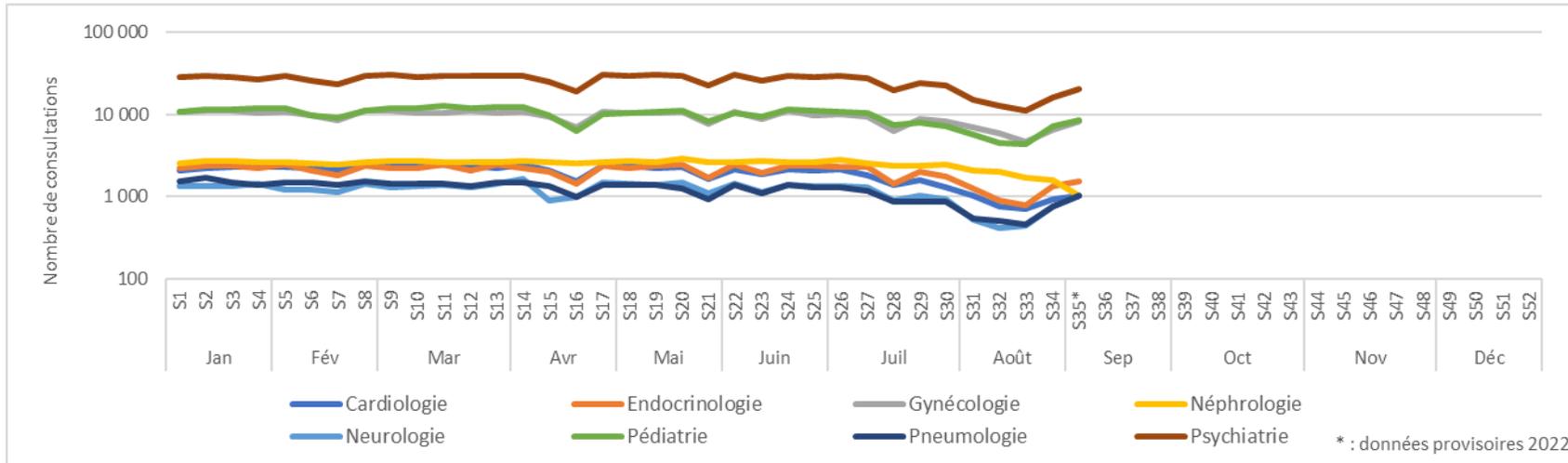
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

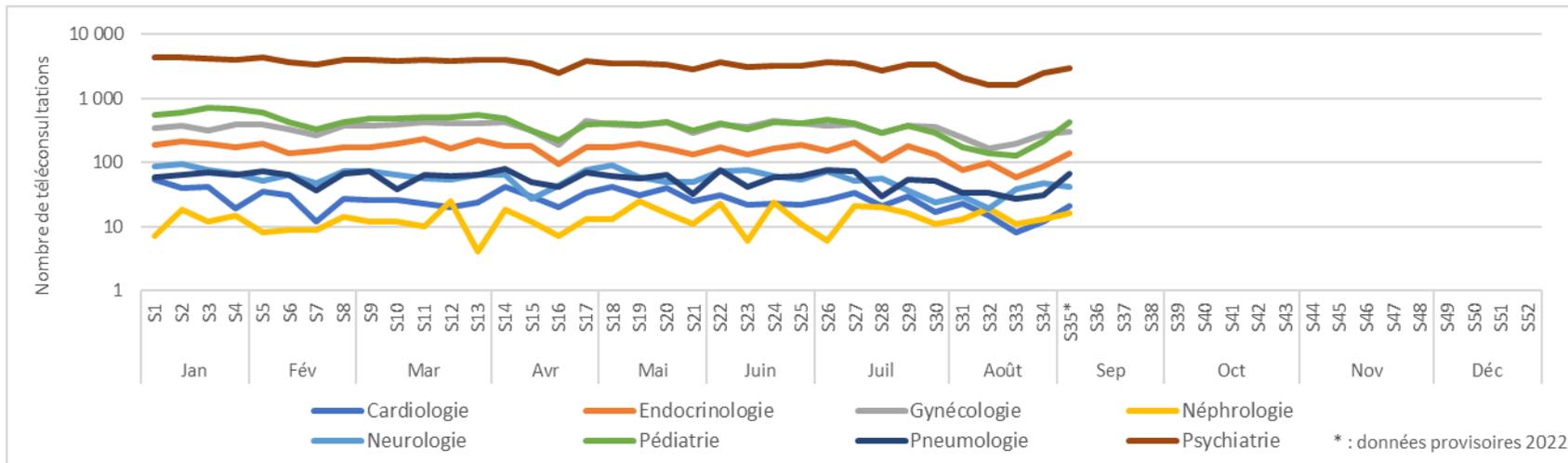
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de consultations S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
Cardiologie	937	+33,5%
Endocrino.	1 359	+71,6%
Gynécologie	6 488	+38,8%
Néphrologie	1 616	-3,7%
Neurologie	773	+72,9%
Pédiatrie	7 320	+68,3%
Pneumologie	773	+67,3%
Psychiatrie	16 442	+47,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2022 par spécialité



	Nombre de TLC S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
Cardiologie	12	+50,0%
Endocrino.	85	+46,6%
Gynécologie	276	+42,3%
Néphrologie	13	+18,2%
Neurologie	47	+20,5%
Pédiatrie	212	+68,3%
Pneumologie	31	+14,8%
Psychiatrie	2 467	+55,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

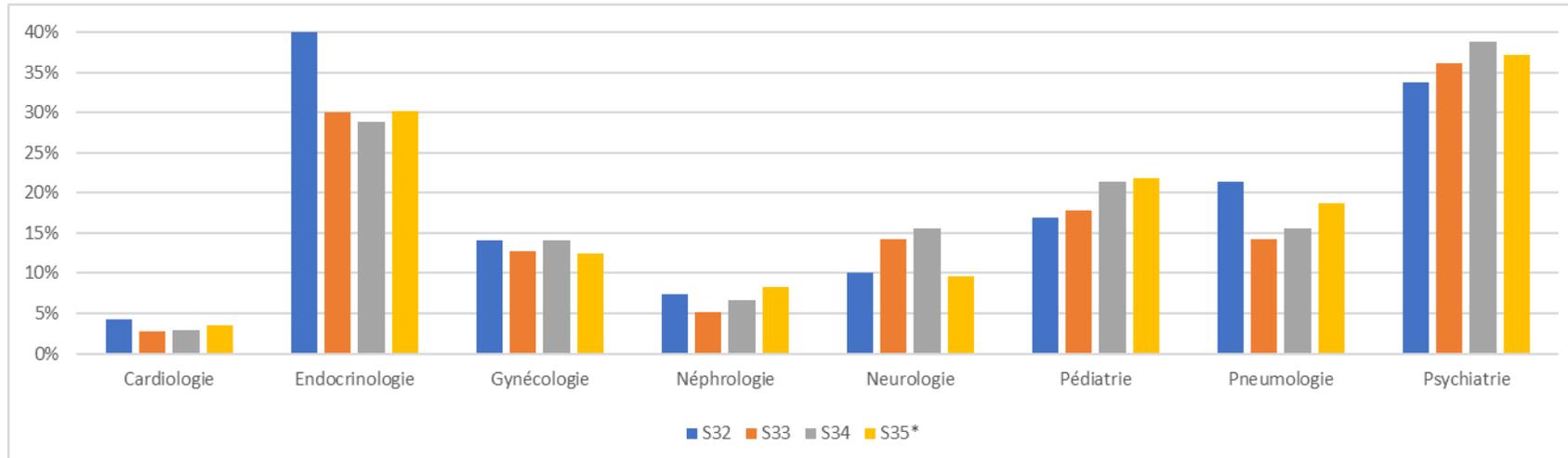
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2022 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une hausse de l'activité entre les semaines S33 et S34 dans la région, notamment pour l'endocrinologie (+70%), la neurologie (+68,7%), la pédiatrie (+68,3%) ainsi que la pneumologie (+64,4%). Le recours à la TLC est plus fréquent chez les psychiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2022

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2022 par rapport à 2021 (depuis S2)	-19,3%	-6,4%	-10,9%	-1,7%	-5,1%	-4,9%	-8,9%	-5,0%
En 2022 par rapport à 2020 (depuis S2)	-18,4%	+1,9%	+2,6%	+10,8%	+4,8%	+9,7%	-10,6%	+7,4%
En 2022 par rapport à 2019 (depuis S2)	-31,3%	+8,6%	-0,2%	+29,3%	+8,2%	-9,9%	-10,3%	+6,9%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

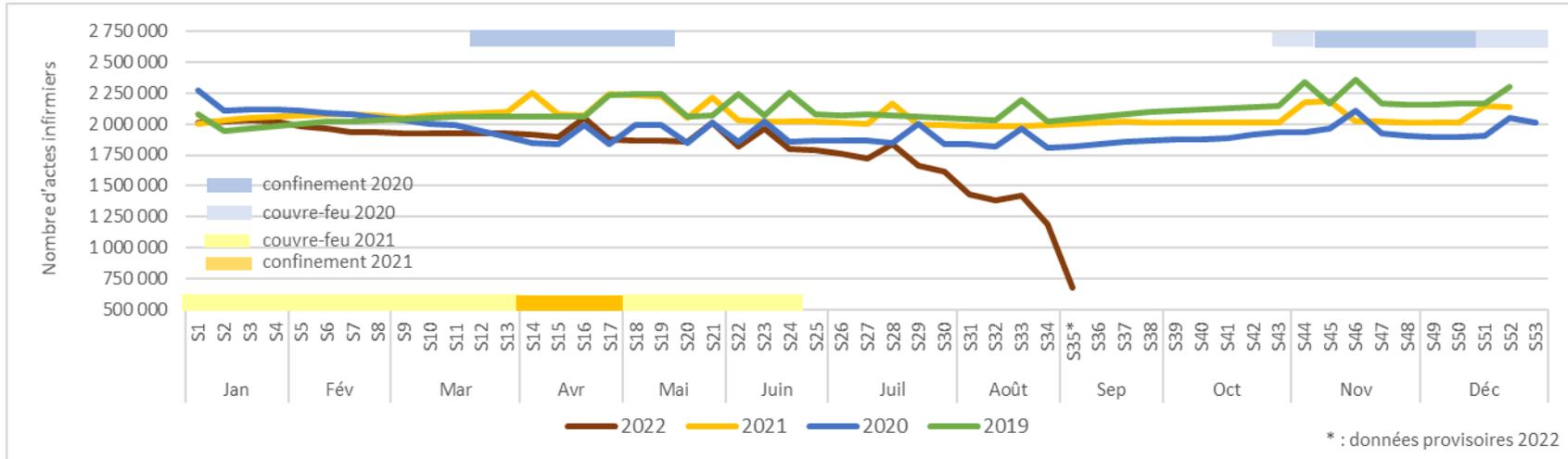
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20, lundi 11/01/21 et lundi 10/01/22.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

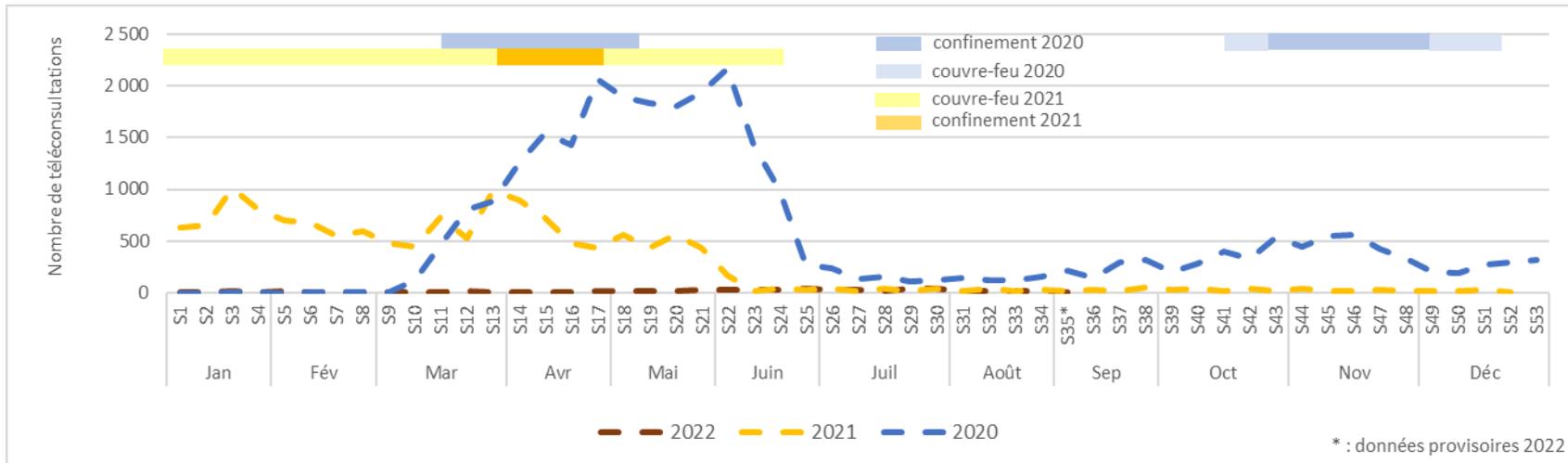
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nombre actes infirmiers S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	28 397	-15,8%
05	17 953	-18,2%
06	229 470	-16,0%
13	550 379	-17,3%
83	263 953	-15,4%
84	98 071	-15,7%
Paca	1 188 223	-16,5%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) en région entre 2020 et 2022



	Nombre de TLS S34 2022	Évolution S34 / S33 2022
04	1	-50,0%
05	0	-
06	0	-
13	2	-
83	8	+0,0%
84	2	-33,3%
Paca	13	+0,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.

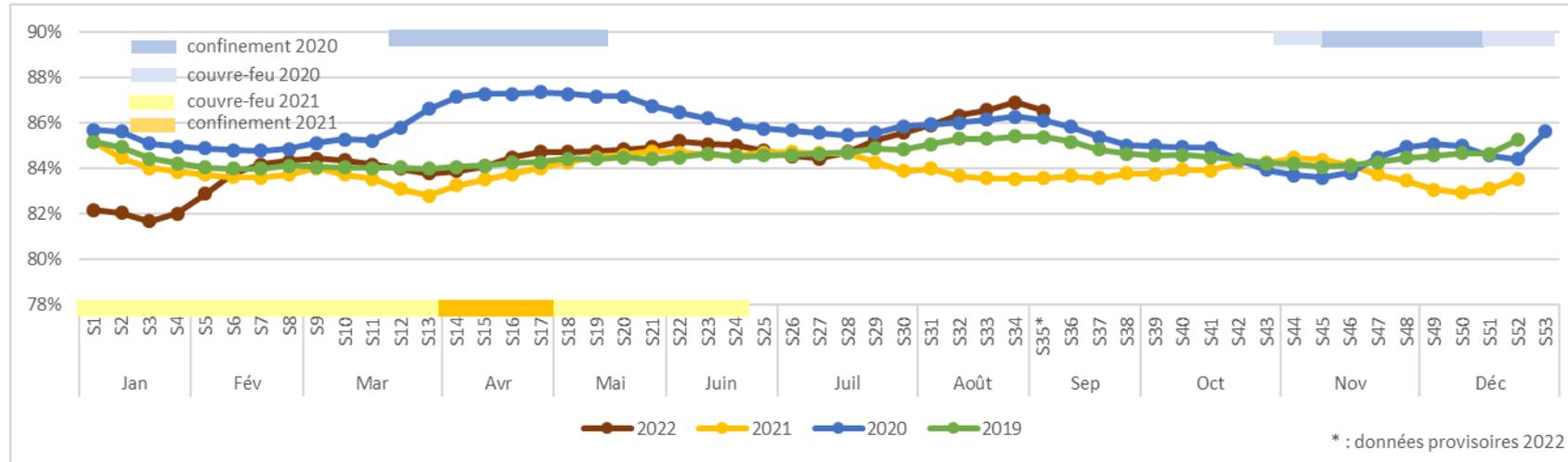
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°35 (lundi 29 août – dimanche 4 septembre 2022)

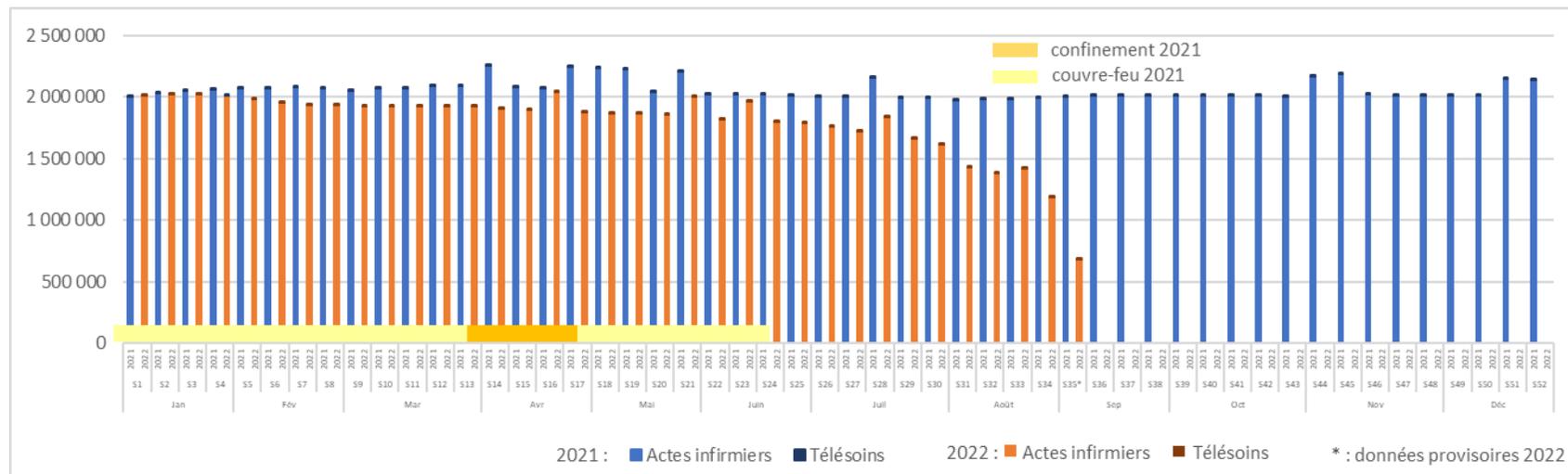
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région entre 2019 et 2022



	Nb d'actes en lien avec une ALD S34 2022	% d'actes en lien avec une ALD S34 2022
04	24 721	87,1%
05	15 416	85,9%
06	196 900	85,8%
13	481 969	87,6%
83	227 502	86,2%
84	85 941	87,6%
Paca	1 032 449	86,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2021 et 2022



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 16,5% entre les semaines S33 et S34 dans la région. La majorité (87%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 11,9% en 2022 par rapport à 2021, et de 6,4% par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date de l'acte. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, 06/01/20, 11/01/21 et 10/01/22.